

ESPACES NATURELS  
SENSIBLES DE  
CÔTE-D'OR

## L'étang de Marcenay

### L'essentiel du plan de gestion 2017 - 2026



En Côte-d'Or, le Conseil Départemental  
protège la biodiversité

# LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE, GESTIONNAIRE DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE

Depuis sa création en 1986, le **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne**, association loi 1901 reconnue d'intérêt général, vise à préserver la biodiversité bourguignonne.

Ses missions sont de :

- **Connaître** les milieux et les espèces pour mieux adapter leur gestion sur les sites ;
- **Protéger les milieux, la faune et la flore menacés**, au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion ;

- **Gérer** les milieux par des techniques respectueuses de la biodiversité souvent en partenariat avec des agriculteurs et d'autres acteurs locaux ;
- **Animer** des projets de territoire en accompagnant les politiques publiques relatives à la biodiversité, l'eau et l'agriculture ;
- **Faire découvrir les espaces naturels remarquables, sensibiliser à leur préservation et partager les connaissances** sur les richesses des territoires.

Depuis décembre 2013, le Conservatoire est agréé par l'État et la Région au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Ainsi, ils reconnaissent l'intérêt de ses actions et affirment leur soutien à l'association.



L'étang de Marcenay au petit matin  
G. Doucet - CENB

## Un document de gestion pour chaque site

Tous les sites gérés par le Conservatoire sont amenés à être dotés d'un **document de gestion**, validé par son Conseil Scientifique. Ce document technique cadre le travail du Conservatoire afin de concilier au mieux la **préservation du patrimoine naturel**, les **activités humaines** et ainsi assurer la cohérence de la gestion du site.

Sur la base d'un diagnostic écologique et socio-économique, des **objectifs de gestion** sont **définis** et les **opérations** à mettre en œuvre pour répondre à ces objectifs sont **planifiées et budgétisées**.

Pour l'**Espace Naturel Sensible (ENS)** de l'**« Étang de Marcenay »**, ce **document de gestion** a été **rédigé en 2016** en partenariat avec les acteurs locaux, pour une durée de 10 ans. Un **comité de gestion** réunissant notamment la Fédération de Côte-d'Or pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les communes de Larrey et de Marcenay, le Conseil départemental de Côte-d'Or et le Conservatoire, se réunit tous les ans pour **suivre et évaluer la mise en œuvre de ce plan de gestion**.

Ce document de gestion très technique peut être difficile à appréhender, c'est pourquoi le Conservatoire a rédigé le présent livret, appelé « **plan de gestion synthétique** ». Il présente de façon résumée et imagée l'**essentiel des informations à connaître sur le site**.

## Le Conservatoire en bref

- **188 sites gérés**
- **5700 ha concernés**
- **30 salariés en action**
- **700 adhérents en soutien**

**Une forte diversité de milieux préservés :**  
Tourbières, landes, marais, prairies humides, pelouses sèches calcicoles, etc.

**Des sites à intérêt écologique notable :**  
Sites Natura 2000, Réserves Naturelles Nationales ou Régionales, Espaces Naturels Sensibles, Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope, etc.



# CARTE D'IDENTITÉ DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE

## « L'Étang de Marcenay »

C'est au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle que l'étang de Marcenay a été créé par le Seigneur de Larrey pour valoriser des terrains humides peu rentables en développant la pisciculture et ainsi produire une ressource alimentaire.

Cinq siècles plus tard, le développement de la sidérurgie dans le Châtillonnais a diversifié l'usage du plan d'eau en l'utilisant comme source d'énergie hydraulique.

De nos jours, l'étang a majoritairement une vocation touristique et de loisir et son intérêt est grandement lié à son patrimoine naturel remarquable et unique en Côte-d'Or. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle en 2016, il est devenu propriété conjointe du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et de la Fédération de Côte-d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et a été labellisé Espace Naturel Sensible.

### Contexte général

Surface : 113,8 ha

Communes concernées  
Larrey et Marcenay (21)

#### Statut foncier

Propriété en indivision du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et de la Fédération de Côte-d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

#### Zonages environnementaux

- 1 Espace Naturel Sensible du département de la Côte-d'Or
- 1 Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope « Étang de Marcenay »
- 1 ZNIEFF\* de type 1 : « Étang de Marcenay »
- 1 ZNIEFF de type 2 « Cuesta châtillonnaise de Griselles à Montigny-sur-Aube »

#### Principaux milieux naturels

- Eau libre et herbiers aquatiques (60 ha soit 61,5 %)
- Roselières et caricaies (18,5 ha soit 19 %)
- Boisements humides (13,5 ha soit 13,8 %)
- Fourrés humides (3,8 ha soit 3,9 %)
- Marais alcalin (1,5 ha soit 1,5 %)

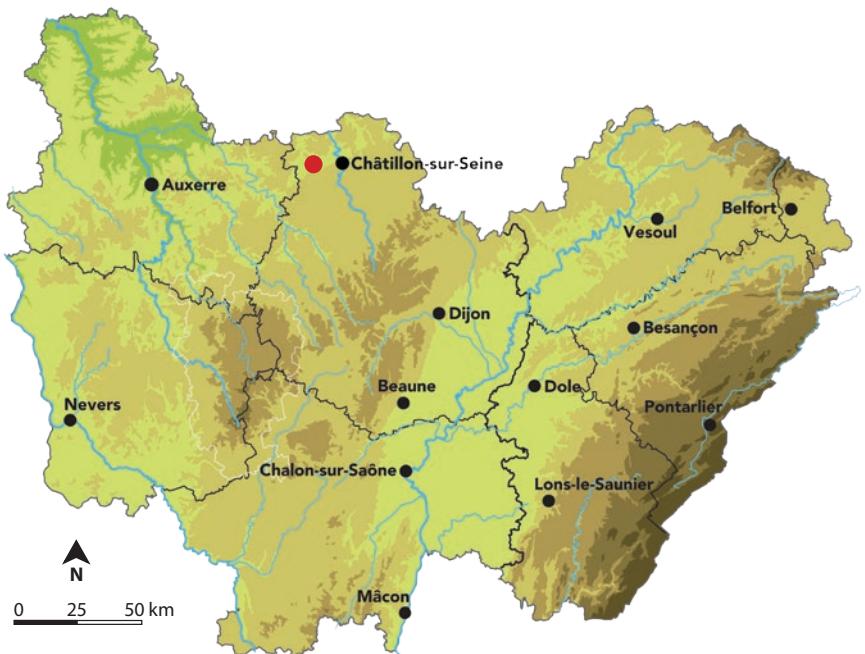
#### Géologie

- Étang installé sur des alluvions récentes de la fin de l'ère tertiaire et du quaternaire
- Bassin versant de l'étang composé majoritairement de calcaires et marno-calcaires du Jurassique (ère secondaire) expliquant le caractère alcalin des eaux de l'étang

#### Climat

Influences à la fois continentales avec de forts contrastes de températures entre l'été et l'hiver et océaniques avec des précipitations abondantes assez bien réparties sur l'année

### Localisation de l'ENS « Étang de Marcenay »



#### Topographie

Étang installé dans une cuvette aux pentes faibles

#### Hydrographie

Étang alimenté par des eaux superficielles venues de 3 ruisseaux (le grand fossé, le ruisseau de Larrey et le ruisseau de l'étang Bailly) et une faible part d'eau souterraine liée au réseau karstique du bassin versant

### Contexte socio-économique et culturel

#### Activités humaines

- Agriculture importante sur le bassin versant, largement dominée par les grandes cultures céréalières et plus récemment par le développement de la viticulture
- Sur l'étang, activité importante de pêche de loisir. Fréquentation significative du tour de l'étang et de l'aire de pique-nique

\* Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique

Type 1 : secteur souvent de dimensions réduites accueillant au moins une espèce ou un habitat écologique patrimonial

Type 2 : territoire souvent plus étendu présentant une cohérence écologique et paysagère et de fortes potentialités écologiques



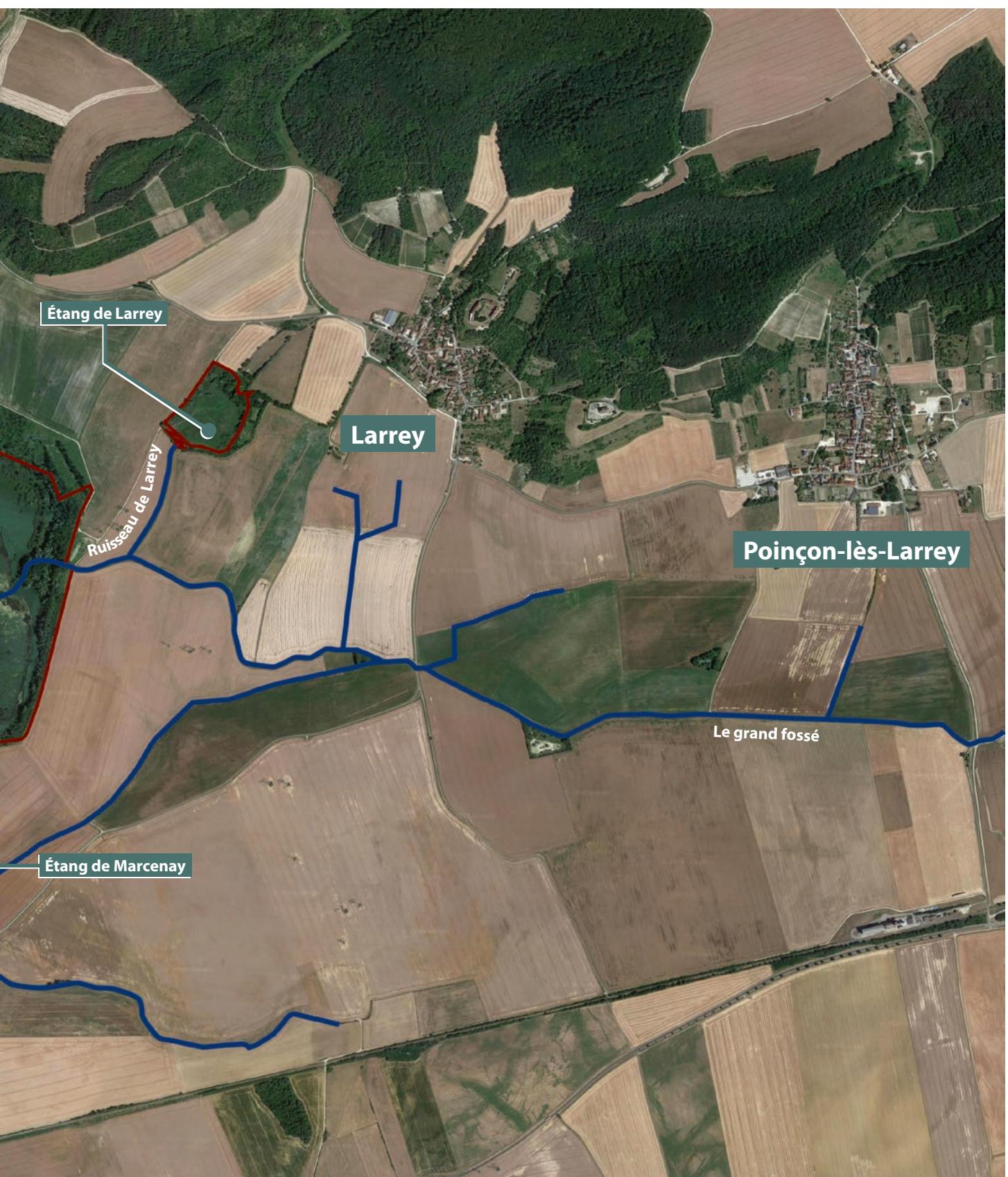
# L'ESPACE NATUREL SENSIBLE VU DU CIEL



— Réseau hydrographique

— Limite de l'ENS





# UN PATRIMOINE NATUREL RICHE À PRÉSERVER

## Des milieux naturels diversifiés et patrimoniaux

L'Espace Naturel Sensible (ENS) abrite une mosaïque de milieux aquatiques et humides adaptés à l'abondance du calcaire dans l'eau et le sol. Une part significative de ces milieux est reconnue d'intérêt européen.



O. Girard - CENB

Un **marais alcalin** en mosaïque avec des prairies pauvres en matières organiques est installé sur la bordure nord-ouest de l'étang à la faveur de suintements et écoulements aux eaux très riches en calcaire. La végétation est dominée par les **joncs**, la **molinie** et les **laîches** mais quelques fleurs plus colorées viennent compléter le cortège.



0 40 m



Roselière



Marais



Eau libre



Boisements

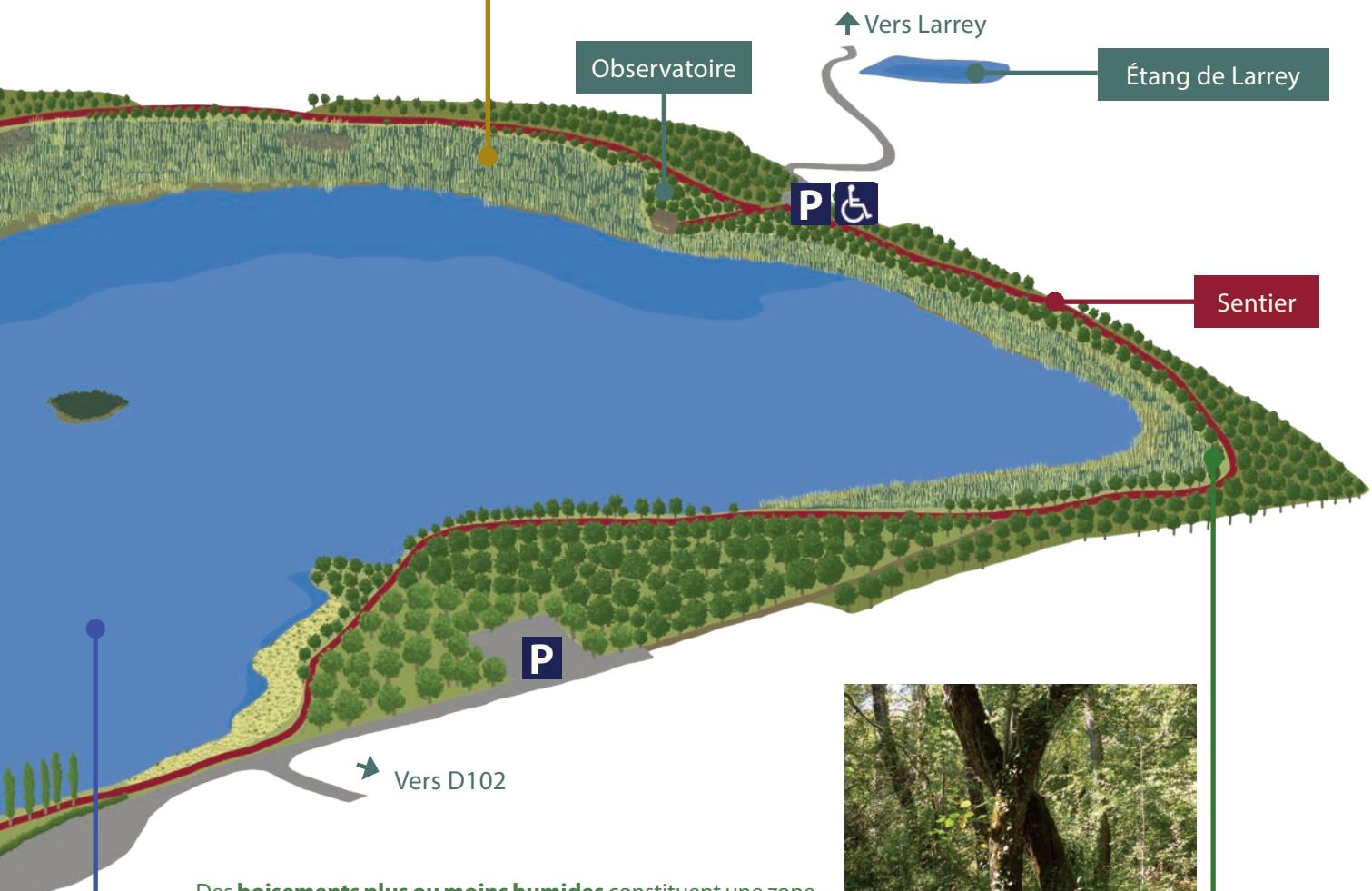
Sentier

Plan de gestion synthétique

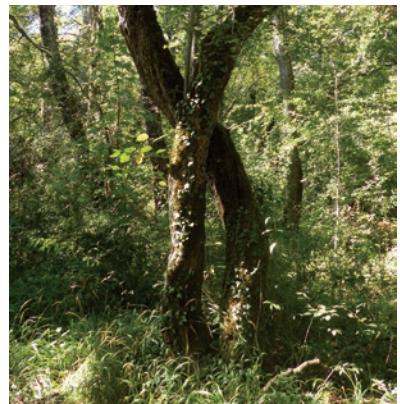


O. Girard - CENB

La **vaste roselière** constitue une spécificité de la queue de cet étang et présente un grand intérêt en tant qu'**habitats d'espèces animales** et plus particulièrement d'oiseaux. Elle est majoritairement composée de **Roseau commun** mais il existe à certains endroits des variantes riches en **Massettes** ou **Rubaniers**.



Des **boisements plus ou moins humides** constituent une zone de transition entre l'étang à proprement parler et les parcelles adjacentes occupées majoritairement par des cultures. Les **Saules blancs, Frênes, Aulnes et Chênes pédonculés** sont les principales essences de cette frange boisée qui jouent un rôle de filtre épurateur.



O. Girard - CENB



G. Doucet - CENB

L'eau libre et la végétation aquatique qui y est associée occupent plus de la moitié de la surface de l'ENS. Les **herbiers aquatiques** sont dominés par de nombreuses espèces dont les feuilles restent majoritairement sous l'eau tels les **Corniflles**, les **Myriophylles** ou encore des **Characées**. Sur les secteurs d'eau calme, assez profonde et bien ensoleillée, la végétation aquatique peut prendre la forme de **tapis flottants** constitués par les grandes feuilles des **nénuphars**, ou celles plus petites des **potamots**.



# Un concentré d'espèces végétales peu courantes aux alentours

Le cortège floristique de l'étang de Marcenay est très diversifié, entre végétation aquatique et humide, forêts et milieux plus ouverts. Il compte de **nombreuses espèces remarquables** car particulièrement **rares voire menacées de disparition**.

Le bas-marais alcalin abrite l'essentiel des espèces végétales patrimoniales de l'étang. Les petites gouilles qui s'assèchent en périodes de basses eaux hébergent le **Rubanier nain** et le **Flûteau fausse-renoncule**, espèces extrêmement rares et en danger d'extinction à l'échelle régionale. Les hautes herbes vertes du marais cachent aussi des espèces plus colorées, de grand intérêt et protégées en Bourgogne. Ce sont la **Pédiculaire des marais**, la **Gentiane pneumonanthe** ou encore l'**Orchis incarnat**.

Si la végétation aquatique est composée d'espèces assez communes comme les **nénuphars**, elle recèle aussi d'espèces patrimoniales tels le **Cornifle submergé** ou encore la **Grande Utriculaire**.



**Rubanier nain**

E. Weber - CENB



**Flûteau fausse - renoncule**

C. Foutel - CENB



**Pédiculaire des marais**

G. Doucet - CENB



**Cornifle submergé**

G. Doucet - CENB



**Grande Utriculaire**

G. Doucet - CENB



**Gentiane pneumonanthe et Orchis incarnat**

G. Doucet - CENB

# Un refuge pour bien des espèces animales

Par sa qualité même d'étang, l'ENS de Marcenay accueille des **poissons**. Une dizaine d'espèces y est présente. Parmi elles, deux revêtent un intérêt particulier. Ce sont l'**Anguille** et le **Brochet**.

La végétation aquatique, la roselière et la végétation herbacée du marais sont particulièrement propices à l'installation de **nombreux insectes** et notamment des **libellules et demoiselles** (odonates) et des **criquets et sauterelles** (orthoptères). Les odonates sont les mieux connus avec plus de 30 espèces différentes recensées. Si la plupart des espèces sont assez communes, 3 espèces méritent une attention particulière : l'**Agrion gracieux**, la **Leucorrhine à large queue** et la **Cordulie à taches jaunes**. Les connaissances sont moins fournies pour les Orthoptères, mais on peut noter la présence du **Conocéphale des roseaux**, espèce exigeante quant à la qualité de son habitat.



**Conocéphale des roseaux**  
G. Doucet - CENB



**Émergence de Cordulie à taches jaunes**  
G. Doucet - CENB



**Couleuvre à collier**  
G. Doucet - CENB



**Agrion gracieux**  
G. Doucet - CENB



**Rousserole turdoïde**  
S. Guillebault



**Blongios nain**  
R. Fauvernier

## Un diagnostic écologique positif dans un contexte territorial aux menaces fortes



**L'étang vu de l'observatoire**  
O. Girard - CENB

L'étang de Marcenay fait figure d'**îlot de biodiversité** dans un environnement fortement marqué par une **intensification des pratiques agricoles et forestières**.

Les milieux naturels qui s'y trouvent sont **majoritairement dans un bon état de conservation** et jouent pleinement leur **rôle d'habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales remarquables**.

L'**enjeu principal** sur ce site est d'**assurer le maintien des conditions qui permettent l'installation de ce patrimoine naturel remarquable**.

# DES MESURES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU SITE

Les mesures de gestion proposées pour l'étang de Marcenay sont mises en œuvre en partenariat étroit avec la Fédération de Côte-d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, les communes de Larrey et Marcenay et le Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

Les budgets prévisionnels mentionnés ci-dessous sont calculés pour toute la durée du plan de gestion, soit 10 ans.

## • Des travaux et des suivis pour s'assurer du bon état de l'étang et de sa masse d'eau

Certains ouvrages de l'étang étaient défectueux et perturbaient son bon fonctionnement d'un point de vue hydrique. Des travaux de réfection ou remplacement ont d'ores et déjà été réalisés sur la digue, au niveau

du système de régulation des niveaux d'eau et de la pêcherie. D'autres sont prévus en entretien des nouveaux ouvrages installés.

Budget prévisionnel : 152 950 €  
Calendrier prévisionnel : 2017 à 2026



Installation d'un moine, ouvrage de vidange  
G. Doucet - CENB

Les habitats naturels et les espèces présents sur l'ENS sont intimement liés à la qualité physico-chimique de l'eau, des sédiments de l'étang et de ses ruisseaux d'alimentation. Plusieurs suivis sont à réaliser régulièrement afin d'assurer une bonne connaissance de tous les paramètres qui régissent le

fonctionnement de l'étang dont la végétation aquatique. La vidange de l'étang, son empoisonnement raisonnable sont aussi des garants de son bon état de santé.

Budget prévisionnel : 168 930 €  
Calendrier prévisionnel : 2017 à 2026



Suivi de la végétation aquatique  
G. Doucet - CENB

## • Des actions pour préserver les milieux ouverts de la queue d'étang et les espèces associées

La queue d'étang est occupée par une vaste roselière et un bas-marais qui à eux seuls accueillent la majorité des espèces animales et végétales remarquables de l'ENS. La préservation de la fonctionnalité de cette zone de quiétude est primordiale, tout comme son entretien via des techniques douces de gestion de la végétation arbustive notamment et le suivi des espèces qui y sont inféodées.

Budget prévisionnel : 323 220 € dont les 2/3 sont destinés au suivi ornithologique avec notamment le camp de baguage annuel réalisé par la LPO  
Calendrier prévisionnel : 2017 à 2026



Ornithologue retirant un oiseau du filet de capture lors du camp de baguage  
G. Doucet - CENB

## • Des opérations permettant de renforcer la fonctionnalité de la zone périphérique boisée

L'étang de Marcenay est entouré sur quasiment tout son pourtour par une frange boisée plus ou moins large. En plus d'être un lieu d'accueil pour des espèces forestières, elle joue un rôle fonctionnel important pour l'étang en tant que zone tampon entre l'environnement de l'étang fortement soumis aux effets d'une agriculture intensive et l'étang lui-même. Il est important de préserver voire même étendre ces boisements aux bords de l'étang.

Budget prévisionnel : 17 300 €  
Calendrier prévisionnel : 2018 à 2025



Etang ceinturé de boisement  
D. Sirugue

## • Des actions pour optimiser l'organisation des usages liés à l'étang

Les **usages de loisirs sur l'étang sont nombreux** : pêche, pique-nique et détente au bord de l'eau, accueil de tourisme. Ils nécessitent des infrastructures particulières qui se doivent d'être entretenues, restaurées et complétées.

Budget prévisionnel : 174 660 €  
Calendrier prévisionnel : 2017 à 2026



**Aménagement d'une mise à l'eau pour les pêcheurs**

G. Aubert - CENB

## • Des outils de sensibilisation, des aménagements de découverte et des animations pour valoriser le site

Afin de **mieux faire connaître le patrimoine naturel de l'ENS**, plusieurs actions sont envisagées en direction de différents publics. Une étude de valorisation des patrimoines de l'ENS a été réalisée. Elle a permis de proposer la réalisation de plusieurs **aménagements de découverte** selon différentes phases de travaux dont certaines ont déjà été menées. Elles s'accompagnent de :

- la **poursuite de la mise en place des aménagements** de découverte sur le site dont les pupitres d'interprétation,
- la **création et la mise à jour d'outils de communication** pour mieux faire connaître le site et sa gestion (plan de gestion synthétique, dépliant, visite virtuelle, panonceaux liés à des actions de gestion, articles....),
- la poursuite d'**animations et chantiers nature** en direction du grand public et des scolaires.

Budget prévisionnel : 98 190 € (Ce budget ne tient pas compte du coût des aménagements de découverte)  
Calendrier prévisionnel : 2017 à 2026



**Réfection de l'observatoire**

G. Aubert - CENB

## • Des instances pour assurer une gestion partenariale de l'étang

Pour préserver au mieux les richesses du site, il est primordial d'**informer et d'impliquer les acteurs locaux dans les actions de gestion**. Les réflexions conduites sur le site sont donc menées en **concertation** avec la **Fédération de Côte-d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**, les **élus** des communes, les **services du Département** et les **différents partenaires** dont notamment la **Ligue pour la Protection des Oiseaux**.

Budget prévisionnel : 69 650 €  
Calendrier prévisionnel : 2017 à 2026



**Réunion du comité de gestion**

G. Doucet - CENB

## • Des actions de suivis pour évaluer l'efficacité des mesures et pour renforcer les connaissances scientifiques et naturalistes

Pour gérer au mieux les milieux naturels, il est important de bien en connaître les espèces et leurs réactions aux différentes opérations mises en place. Ces suivis permettent alors de :

- **Assurer un suivi régulier de la biodiversité** notamment des espèces menacées,
- **Pallier le manque de données** concernant certains groupes faunistiques plus méconnus,
- **Réajuster au besoin les opérations de gestion**,
- **Évaluer la gestion mise en place et la programmer pour des phases ultérieures**.

Budget prévisionnel : 48 100 €  
Calendrier prévisionnel : 2017 à 2026



**Prospection pour l'inventaire naturaliste du marais**

G. Doucet - CENB

# LA POLITIQUE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

La Côte-d'Or présente un **patrimoine naturel et paysager riche**, comprenant des espaces aux fonctionnalités écologiques indispensables pour le maintien de milieux et d'espèces remarquables.

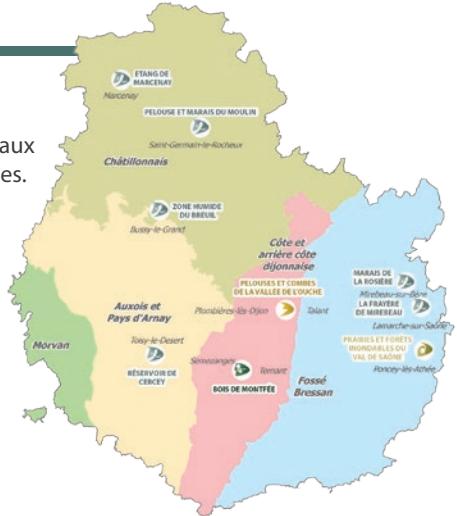
Dans un but de **préservation de ce patrimoine collectif** dont la nécessité de transmission est reconnue, le Conseil Départemental a engagé depuis fin 2011 une **politique des Espaces Naturels Sensibles** à travers deux schémas départementaux successifs.

## Le Schéma Départemental des ENS et de la Biodiversité (2018-2025)

Pour atteindre son objectif de gestion cohérente à l'échelle départementale, le Département s'est fixé **trois objectifs stratégiques** :

- **Préserver la faune, la flore, les habitats naturels et les paysages patrimoniaux** de Côte-d'Or, dans une démarche concertée avec les partenaires;
- **Accompagner les acteurs du monde rural** porteurs de projets en phase avec les enjeux naturels de Côte-d'Or;
- **Sensibiliser les habitants** de la Côte-d'Or à la richesse de leur patrimoine naturel.

Cette stratégie consiste à ne pas juxtaposer un nouvel outil ou se substituer aux actions existantes mais au contraire à compléter ces dynamiques, les accompagner voire les encourager et ce, qu'elles émanent de naturalistes ou d'acteurs du monde rural, considérés comme les premiers gestionnaires du territoire.



- Pelouse sèche    Zone humide  
 Prairie inondable    Milieu forestier

### Pour en savoir plus

[www.cotedor.fr/votre-service/environnement/preservation-de-la-biodiversite/les-espaces-naturels-sensibles-en-cote](http://www.cotedor.fr/votre-service/environnement/preservation-de-la-biodiversite/les-espaces-naturels-sensibles-en-cote)

## Politique de l'agence de l'eau Seine Normandie : Les priorités du programme «Eau & Climat» 2019-2024

L'agence de l'eau Seine-Normandie se base sur les cinq priorités fixées par le Ministère de la transition écologique et solidaire, à savoir :

- l'atteinte des objectifs de **bon état des masses d'eau**,
- l'**adaptation au changement climatique**,
- la **reconquête de la biodiversité**,
- la **mobilisation des acteurs et la solidarité** entre les territoires,
- la **protection de la santé publique**.

À ce titre les actions de préservation et de restauration des zones humides participent à plusieurs de ces objectifs dont l'atteinte du bon état des masses d'eau, l'adaptation au changement climatique et bien évidemment la reconquête de la biodiversité. Ainsi, les projets en faveur de leur préservation, de leur gestion ou encore de l'amélioration de la connaissance de ces milieux pour mieux les protéger et les gérer font partie des projets pouvant être soutenus dans le cadre du 11<sup>e</sup> programme de l'Agence de l'eau « Eau et climat. »



[www.eau-seine-normandie.fr/](http://www.eau-seine-normandie.fr/)

## DES PARTENAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La **Fédération de Côte-d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**, la **Ligue pour la Protection des Oiseaux 21-71** et les communes de **Larrey et Marcenay** sont des **partenaires privilégiés** pour la mise en place des actions prévues dans le plan de gestion.



### Des questions sur le site et sa gestion ?

Vous pouvez contacter le chargé de missions territorial de la Côte-d'Or du CENB :  
Guillaume DOUCET  
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne  
Chemin du Moulin des Étangs - 21600 Fénay  
Tel : 03 80 79 25 99  
guillaume.doucet@cen-bourgogne.fr  
[www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr)

Document réalisé par :



avec le soutien financier de :



Photos de couverture :  
Phragmite des joncs - J.P. Leau / Le marais - O. Girard - CENB / L'étang de Marcenay - G. Doucet - CENB